

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 41 (1905)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

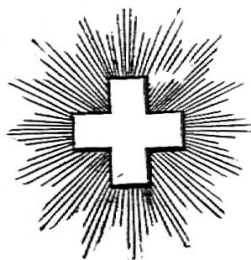
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLI^{me} ANNÉE

N^o 8.



LAUSANNE

23 février 1905.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société.* — *L'instituteur et la politique.* — *Revue des journaux.* — *Chronique scolaire : Neuchâtel.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Deux leçons d'histoire générale à l'école primaire.* — *Rédaction : Le sapin des Alpes.* — *Arithmétique : Problèmes sur les densités.* — *Récit : La mésange.* — *Errata.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

La remise des pouvoirs de l'ancien Bureau de la *Société pédagogique de la Suisse romande* au nouveau Bureau, dont le siège est maintenant à Genève, a eu lieu samedi 18 février écoulé, à Genève.

Etaient présents : MM. Latour, Hofmann, Rosier, Lagotala, Charvoz, Perret, trésorier-gérant, et Guex, rédacteur de *L'Educateur*, de l'ancien et du nouveau Bureau ; Pesson, membre genevois du Comité central ; Lucien Baatard, Léon Favre, Grosгурin et Dubois, membres du Comité de la *Société pédagogique genevoise*.

Les comptes de 1904, second semestre, ceux de la Caisse de secours et ceux de la Commission pour le choix de lectures ont été reconnus exacts et approuvés.

La Commission pour le choix de lectures a été confirmée pour une nouvelle période de trois ans. L'organisation des futurs cours de vacances, la suite à donner aux décisions prises par le congrès de Neuchâtel au sujet des examens des recrues, la mise au concours, parmi les membres du corps enseignant primaire, d'un récit à l'usage de la jeunesse, la marche du journal, *L'Educateur*, ont fait l'objet de discussions longues et nourries.

Nous aurons à revenir sur ces diverses questions dans nos prochains numéros.

Bornons-nous à constater aujourd'hui que les cordiales paroles échangées au cours de cette séance, entre autres par MM. Latour et Rosier, l'ancien et le nouveau président de notre association,

font bien augurer de l'avenir. Nos amis neuchâtelois ont tenu haut et ferme le drapeau de La Romande. Les membres du nouveau Bureau, de leur côté, ne failliront pas à leur mandat et la conduiront vers de nouvelles destinées et de nouveaux progrès.

L'INSTITUTEUR ET LA POLITIQUE

L'année 1905 sera une année essentiellement politique. Elle verra, dans la plupart de nos cantons, le renouvellement de nos autorités cantonales, communales et fédérales. Il n'est donc pas inutile de préciser ici le rôle et l'attitude de l'instituteur en matière politique.

L'époque n'est pas très éloignée — et nous ne sommes pas même sûr que ces temps soient passés partout — où l'instituteur était tenu d'obéir, non seulement à ses chefs hiérarchiques, mais à diverses autorités locales, à quelques « tyranneaux de village ». Ces personnalités étant souvent rivales et divisées, pour plaire aux uns sans déplaire aux autres, l'instituteur devait avoir l'échine souple. Sa sincérité et sa franchise en pâtissaient.

Aujourd'hui, il est presque inutile de le rappeler, l'instituteur a le droit et le devoir d'avoir des opinions et de s'en inspirer dans les actes de sa vie de citoyen. Est-ce à dire qu'il doive se lancer dans les luttes politiques? Assurément pas.

L'instituteur ne doit pas et ne peut pas être un homme de parti.

Il ne le doit pas, parce que l'école est ouverte aux enfants des hommes de tous les partis et que les enfants ne doivent en aucune façon être responsables des opinions que peuvent professer leurs parents.

L'école est neutre en matière politique. Conservateurs, radicaux ou socialistes doivent pouvoir accorder au maître une confiance absolue, indispensable pour le bien des enfants.

Il ne le doit pas non plus pour une autre raison : Il y a incompatibilité entre les luttes passionnées de la politique et l'œuvre éducatrice et pacificatrice de l'école.

Ainsi à cette question : « L'instituteur doit-il faire de la *politique*? » Nous répondons oui, si on l'entend dans le sens que lui donnait Michelet, lorsqu'il affirmait que la première partie de la politique est l'éducation, que la seconde est encore l'éducation et que la troisième est toujours l'éducation, c'est-à-dire si la politique n'est autre chose que l'esprit de progrès. Mais l'instituteur doit bien se garder de se mêler à cette politique mesquine qui désole trop souvent les villages, mêlant des questions de personne et de clocher aux principes de gouvernement, associant pour une large part des intérêts privés à l'intérêt vital du pays. »

Déjà en 1880, le grand ministre Jules Ferry, s'adressant aux inspecteurs primaires, prononçait ces paroles mémorables qui sont

vraies aujourd'hui comme il y a un quart de siècle, pour la Suisse aussi bien que pour la France : « Dites aux instituteurs qu'ils ne doivent être ni les serviteurs, ni les chefs d'un parti; dites-leur que leur ambition doit viser plus haut qu'aux petites luttes des petits milieux dans lesquels le sort les a jetés. Ils ne doivent pas faire de la politique, pourquoi? parce qu'ils doivent être, parce que nous voulons qu'ils soient éducateurs ».

L'année suivante, devant les instituteurs réunis en congrès au Havre, le grand homme d'Etat français précisait sa pensée quand il disait : « Restez, Messieurs, là où nos lois et nos mœurs vous ont placés, restez avec vos petits enfants dans les régions sereines de l'école ! Cette abstention de l'instituteur est d'autant plus nécessaire que le régime sous lequel nous vivons est plus profondément démocratique..... Il faut qu'il existe un corps enseignant digne, stable, durable, veillant d'un œil jaloux sur le plus grand et le plus permanent des intérêts publics, l'enseignement national, sur la chose la plus sacrée et la plus respectable qui soit dans le monde, l'âme de l'enfant ».

Reprenant cette thèse, M. le ministre de l'instruction publique en France, a adressé aux préfets, il y a quelques semaines, une circulaire dont nous tenons à mettre les passages principaux sous les yeux de nos lecteurs :

Le rôle social des instituteurs leur interdit toute participation aux luttes des partis. Le principe de la neutralité scolaire leur fait un devoir d'accorder un même dévouement et une même sollicitude à tous les enfants, sans distinction, dont l'éducation leur est confiée, quelles que soient les opinions ou les croyances des familles auxquelles ils appartiennent. Charger l'instituteur de vous fournir des renseignements sur l'attitude politique de ses concitoyens serait lui assigner une tâche incompatible avec son devoir professionnel et l'exposer, sinon à perdre, tout au moins à voir diminuer cette autorité morale faite d'estime, de reconnaissance et de respect, qui lui est indispensable. Même dans les communes rurales où il joint à ses fonctions d'instituteur celles de secrétaire de la mairie, j'entends qu'il demeure étranger à toute mesure susceptible d'altérer son véritable caractère : ce qui ne manquerait pas d'arriver, s'il se croyait autorisé par ses fonctions accessoires à substituer son initiative et son action à celles des magistrats municipaux auxquels seuls il appartient, sous leur responsabilité exclusive et sous leur propre signature, de correspondre avec vous et de vous fournir les renseignements politiques que vous auriez à leur demander.

L'intérêt supérieur de la République exige que l'instituteur ne soit pas détourné de sa mission. Son rôle d'éducateur lui fait une obligation d'être, dans la commune, l'ami et le conseiller de tous.

Je suis persuadé, Monsieur le Préfet, que l'importance de ces considérations ne vous échappera pas. Je compte aussi que vous les ferez prévaloir uniformément dans les rapports de vos collaborateurs politiques avec les instituteurs. Elles traduisent le sentiment réfléchi du gouvernement et du Parlement.

Vérités que personne ne conteste sans doute, mais qui sont bonnes à répéter.

Si l'instituteur ne doit pas faire de la politique de parti, à plus forte raison doit-il s'abstenir de toute ingérence dans les affaires locales. Ici la neutralité absolue s'impose.

Mais, dira-t-on, vous enlevez ainsi aux instituteurs quelque chose de leurs droits et de leurs devoirs de citoyens. Vous les dépouillez de leur qualité de citoyen pour les ramener à la condition des pédagogues de l'antiquité, c'est-à-dire à la condition d'esclaves. Vous leur faites jouer un rôle effacé. Entendons-nous. Si le maître était ravalé à ce rôle plus que secondaire, ce serait pour lui une véritable déchéance. Sa place serait ailleurs qu'à l'école, car il serait incapable alors de former des âmes viriles et libres.

L'instituteur est et doit être un citoyen dans la plénitude du mot. Il doit avoir son opinion et il n'est pas mauvais même qu'elle soit connue. Cela est loyal et sincère. Mais il y a en plus et non en moins pour lui obligation, dans l'exercice de ses droits politiques, de donner l'exemple d'un esprit de tolérance, de modération et d'aménité.

On ne lui demande pas de mettre son drapeau dans sa poche ni de lui faire prendre l'attitude d'un homme qui, pour être de l'avis de tout le monde, est le seul à n'en pas avoir. On lui demande d'être un bon et fidèle serviteur du pays, afin qu'à tous il puisse offrir ses loyaux services. On lui demande d'être tellement homme de bien, attaché à tous ses devoirs professionnels qu'il s'imposera au respect de ceux même qui n'ont pas la même opinion politique que lui.

D.-D.

REVUE DES JOURNAUX.

Du Volume.

Du particulier au général. — La leçon de géographie commençait. La maîtresse avait en face d'elle des petites filles de sept à huit ans, à la mine éveillée, à la langue alerte, qui paraissaient heureuses. L'institutrice était menue, et pourtant de toute sa personne se dégageait une impression de volonté, d'énergie, de force, qui venait de son intelligence. Elle avait une belle voix de contralto, un peu lente, bien timbrée, aux finales légèrement chantantes, qui était une caresse pour l'oreille.

Le titre de la leçon était écrit au tableau noir : *les montagnes*. Quand la maîtresse annonça ce titre, un léger frémissement passa dans toutes les tables. Sur le bureau s'étaient des albums et des cartes postales illustrées et les enfants goûtaient à l'avance le plaisir de s'emplir l'imagination et les yeux de paysages lointains et mystérieux.

Elle parla. Elle commença par définir les montagnes, des masses de terre et de

rochers plus élevées que le pays environnant. Elle classa les montagnes d'après leur constitution géologique, la forme de leurs massifs et la hauteur de leurs cimes. Elle catalogua les plantes et les animaux que l'on trouve dans les différentes zones des hautes montagnes. Elle parla de la raréfaction de l'air, du mal des montagnes. Elle décrivit le glacier, l'avalanche, le torrent.

Elle fit une leçon très savante, dont chaque détail était bien classé dans son esprit. Elle montra aux enfants sur les albums et sur les cartes postales illustrées toutes les particularités des montagnes.

Dès le début de sa leçon, dès la définition, elle sentit une résistance de la part des enfants. Elle ne s'empara pas d'emblée de leur attention, comme d'habitude. La résistance grandit. Plusieurs rêvaient ou jetaient dans la salle des regards dérobés. Pour fixer ces esprits vagabonds, elle fit répéter les définitions, préciser les classifications. Les réponses tombaient à contre sens. Il y eut des confusions déconcertantes.

La maîtresse prit peur. Elle ne s'expliquait pas la cause du malentendu qui la séparait de l'esprit de ses élèves. Elle revint sur les définitions, sur les classifications. Elle éleva la voix, elle s'emporta. Une légère rougeur colora son visage. Elle se congestionnait. Elle était en plein désarroi. Son supplice prit fin un peu avant l'heure réglementaire.

« Eh bien ! voilà une leçon manquée. Beaucoup de travail, d'efforts, de science. Rendement : la congestion et la laryngite pour vous ; l'ennui et le dégoût de l'étude pour vos élèves. — Je le reconnais volontiers. Ma leçon était pourtant bien préparée. Je ne pouvais pas faire mieux. — Il fallait faire autrement. Le général ne convient pas à de jeunes enfants comme vos élèves. Il fallait faire du particulier. Il fallait décrire une montagne, le Mont Blanc par exemple, auquel vous avez emprunté la plupart de vos caractères généraux. Mais elles ne se ressemblent pas toutes. Les Pyrénées ne ressemblent pas aux Alpes, les Vosges aux Cévennes. Pour être vraie, je devais généraliser. — Plus tard, vous généraliserez. Aujourd'hui, vos élèves sont inaptes à concevoir le général. Il leur faut du particulier. Elles ne peuvent se représenter qu'une montagne, qu'un fleuve, qu'une plaine. L'esprit de l'enfant procède comme l'a fait l'esprit humain dans son évolution historique : il va de l'indéfini au défini, du particulier au général. Donnez maintenant à ces enfants de huit ans des vérités isolées, des faits particuliers ; vous viserez à la science, c'est-à-dire à la généralisation, quand leur esprit sera capable de généraliser. »

C'est ainsi que, par une maussade journée de décembre, la vérité pédagogique, formulée par Spencer, fut partiellement révélée à Mlle Marie Jourdain. Il lui fut agréable d'apprendre pourquoi elle avait ennuyé ses élèves. Elle évoqua, dans une rapide vision, l'image de la Seine indolente et paresseuse qu'elle allait décrire à ses petites élèves dans sa prochaine leçon sur « le fleuve ». Elle goûta l'espoir de la revanche. Son visage reprit sa confiante sérénité.

Le savoir verbal. — Un grave reproche est fait assez souvent à notre enseignement : il est trop livresque, abstrait, verbal. Il ne mord pas sur les esprits ; il est trop plaqué en la mémoire, comme disait Montaigne.

Le *Bulletin des Ardennes* donne un exemple :

Dans une école d'où l'on aperçoit à l'horizon le déroulement immense des Pyrénées

nées, un enfant récite qu'une montagne est une grande masse de terre considérablement élevée au-dessus du pays environnant. Mais il reste interdit devant les questions suivantes :

1. Avez-vous déjà vu des montagnes ?
2. Connaissez-vous le nom de celles qu'on aperçoit là-bas ?
3. Pourquoi sont-elles blanches ?

On se contente de *mots*, alors qu'il faudrait étudier des *choses*, et avant tout les choses que nous avons *sous les yeux*. *Le commerce incessant avec la réalité*, il ne faut pas se lasser de le redire, *est la condition indispensable d'un enseignement intelligent et pratique*.

Autre exemple, ou plutôt esquisse de leçon modèle :

Pour déterminer le rapport de la circonférence au diamètre, on procédera expérimentalement de la façon suivante :

On se servira d'un bérêt, d'une assiette, d'un plat, d'un objet circulaire quelconque. A l'aide d'une ficelle, on en mesurera le tour aussi exactement que possible ; puis on en mesurera la largeur en diamètre, et l'on constatera — soit mentalement, soit par une simple division — que la circonférence est un peu plus de trois fois plus grande que le diamètre.

Viendront alors des exercices d'application, du genre de ceux que donne l'*Ecole Moderne* :

1. Tracer sur le plancher un cercle ayant 3 m. 14 de tour.
2. Tracer au tableau noir un cercle ayant 3 dm. 14 de tour.
3. Je tiens à la main un compas dont les joints présentent un écartement de 5 centimètres. Quelle longueur aura la circonférence que je tracerais avec ce compas ?
4. Voici un abat-jour ; en mesurer la circonférence, en déterminer par le calcul le diamètre ; vérifier sur l'objet même.

Fort bien, mais tout cela prendra du temps... Le *Bulletin des Ardennes* répond en parodiant Rousseau :

« Le meilleur moyen de gagner du temps, c'est d'en perdre... intelligemment. »

L'éducation de l'enfant. — Tout en songeant à l'adulte, songeons à l'enfant ; il faut s'assurer, suivant le mot de M. Carnaud, au *Bulletin des instituteurs de France*, que tout élève bien doué a droit à toute l'instruction qu'il est capable de recevoir.

L'instruction doit être mesurée à l'intelligence et non à la fortune.

Les deux cents députés républicains qui ont adhéré au groupe parlementaire de l'enseignement se sont engagés à défendre cette réforme.

L'enfant, écrit le *Populaire* (de Nantes), s'appartient à lui-même d'abord.

De quel droit, même comme père, imposer ses propres idées à un être raisonnable ? Sommes-nous donc si sûrs d'être en possession de la vérité ? Ne voit-on pas combien une telle éducation paralyse le progrès et cristallise notre vieux monde dans ses imperfections ? L'enfant doit être élevé non pour continuer des traditions, mais bien au contraire pour seconder les efforts de la société dans son incessante marche en avant : c'est pour l'*avenir*, non pour le présent, pour et par la *liberté*, non par l'esclavage, qu'il faut le former.

Bannissons donc l'enseignement autoritaire, écrit de son côté M. Cassé, au *Devoir Social*.

L'enseignement libérateur, au contraire, est scientifique : il n'affirme d'abord rien, il apporte des faits, des objets, qu'il invite à observer ; pour mieux faire observer, il pousse jusqu'à l'expérimentation, c'est-à-dire qu'il produit des phénomènes qui ne se seraient pas produits sans son intervention. Chaque fois il dit : Que voyez-vous ? Que se passe-t-il ? C'est l'élève qui voit, qui énonce, et puis qui généralise après avoir classé et nommé des faits de même nature.

CHRONIQUE SCOLAIRE

*** **Le doyen des instituteurs suisses.** — A Andermatt, on a fêté la semaine dernière le centième anniversaire de M. Colomban Russi, qui a été instituteur pendant 71 ans et organiste pendant 76 ans. Russi lit encore sans lunettes, fume sa pipe et va tous les matins à la messe.

NEUCHÂTEL. — **Subvention fédérale de 1904 en faveur de l'école primaire.** — Dans sa séance du 13 février courant, le Grand Conseil, au vu d'un deuxième rapport de la commission spéciale, a décidé de répartir la dite subvention en conformité des conclusions de ce rapport, soit de la manière suivante :

a) Allocation de 6000 fr. aux communes, au prorata de leurs dépenses faites pour secours en aliments et vêtements, pour les élèves pauvres de leur ressort scolaire.

b) Allocation de 1200 fr. aux instituteurs et institutrices pour cours de perfectionnement.

c) Allocation de 3500 fr. au Fonds scolaire de prévoyance en augmentation de son capital.

d) Allocation de 33 567,40 fr., soit le solde de la subvention, pour construction et réparation de maisons d'école dans l'exercice de 1904.

De plus, le Grand Conseil a aussi admis d'urgence, les deux postulats suivants présentés par la même commission :

1^o Le Conseil d'Etat est prié de faire une étude et de présenter des propositions sur la possibilité de faciliter, au moyen de la subvention fédérale pour 1905, l'entrée, dans le Fonds scolaire de secours et de prévoyance du corps enseignant primaire, des instituteurs et des institutrices en fonctions avant la mise en vigueur de la loi de 1889.

2^o Le Conseil d'Etat est invité à présenter, *dans le plus bref délai possible*, un projet de revision de la loi sur l'enseignement primaire de 1889.

Nous avons, intentionnellement, souligné les termes : « dans le plus bref délai possible ». C'est qu'en effet, nous nous attendons à voir établi très prochainement le projet de revision de la loi primaire de 1889. Les études longues et très complètes qui ont été faites au cours de la préparation du Code scolaire, les préconsultations et consultations dont les résultats ont été protocolés, les courants d'opinions qui se sont fait connaître, tout cela constitue un ensemble de faits acquis qui permettra au Conseil d'Etat de soumettre, *dans le plus bref délai possible*, à la Commission consultative, puis au Grand Conseil son projet de nouvelle loi sur l'enseignement primaire.

Et cette loi nous l'attendons telle qu'elle ne provoquera plus ni référendum ni vote populaire négatif.

CH. HINTENLANG.

BIBLIOGRAPHIE

Elementarbuch der französischen Sprache nach den Grundsätzen der Anschauungsmethode und unter Benutzung der Hölzel'schen Wandbilder verfasst von Dr P. Schild. I^{re} partie, 5^e édition. Basel. Druck und Verlag von Emil Birkhäuser, 1904. Cours pour classes inférieures, I^{re} partie. Pour classes supérieures. II^e partie, 4^e édition.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler ici même des excellents ouvrages du docteur Schild, professeur à Bâle et un des plus fervents promoteurs de la méthode nouvelle. Nous sommes d'autant plus surpris de le voir, dans sa première partie, cours élémentaire, revenir sur plusieurs points qui nous semblaient acquis. En effet, cette cinquième édition montre une figure tout autre que les précédentes et l'on a de la peine à se représenter que la même méthode et le même auteur aient présidé à cette transformation. Il ne nous appartient pas de juger l'auteur sur les changements, très incisifs, qu'il a cru devoir apporter à son ouvrage, M. Schild n'ayant pas estimé utile de nous en exposer les motifs dans sa préface. Nous présumons qu'il a dû se rendre à des influences très diverses. Cela nous paraît, toutefois, d'autant plus regrettable que le professeur Hagen, de Berne, avait salué, comme étant un signe de bonne augure, les divergences à peine notables entre la première édition et les éditions subséquentes. Que l'auteur donne, après l'exercice, la liste des mots dans les deux langues, cela peut paraître, après tout, une amélioration ou, tout au moins, une facilité accordée aux élèves inattentifs ; mais qu'il aille jusqu'à traduire *le* par *der* et *la* par *die*, cela nous semble une concession regrettable faite à l'ancien esprit. Le thème s'introduit, timidement, il est vrai, deux petites lignes, mais il est là, menaçant, et qui sait ce qui en adviendra ? Et pourquoi traduire les commandements, alors que toute traduction en est nécessairement fautive ? *Tiens = nimm*, n'est vrai que dans un cas, on aurait aussi bien pu y ajouter : *halt ! sieh ! wirklich ? ach !* Ici, l'auteur nous semble être allé trop loin dans le désir de se concilier les faveurs de tout le monde.

Ceci dit, nous croyons que ses ouvrages ont gagné sous le rapport de la précision et de la concision. Les parties du maître et de l'élève sont mieux séparées. Pour tout le reste, les livres de M. Schild ont gardé leur valeur et nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit à leur louange dans l'*Educateur*.

Prof. H. SCH.

Gesanglehre für schweizerische Volksschulen, par Boniface Kühn, directeur de musique à Zoug. Editeur : Orell Füssli, Zürich. Première partie fr. 0,60.

Ce manuel, obligatoire dans les écoles primaires des cantons de Zoug et Appenzel (Rh.-Int.), est destiné spécialement au degré inférieur. En vingt-cinq leçons suivies chacune de nombreuses et charmantes mélodies avec paroles comme application, l'auteur traite en détail des notes, de leur durée et des silences correspondants. Un moyen graphique fait comprendre très facilement à l'élève la différence entre tons et demi-tons, et indique d'une façon très intuitive leur place dans la gamme de do majeur.

Enfin, la deuxième partie de ce charmant recueil comprend une vingtaine de chants à une voix, dont plusieurs mélodies patriotiques ou populaires.

Ce petit ouvrage est à recommander à toute personne s'occupant de l'enseignement du chant pour élèves de sept à neuf ans.

H. G.

PARTIE PRATIQUE

DEUX LEÇONS D'HISTOIRE GÉNÉRALE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

La révolution française.

INTRODUCTION. — Rappeler la guerre des paysans et les tentatives de Davel et d'Henzi. Lire dans Dupraz et Bonjour, *Le temps passé*, p. 108.

EXPOSITION. — En 1789 éclata en France une formidable révolution qui renversa l'ordre social établi. Elle dura jusqu'en 1795. Il se passa pendant ce temps bien des événements ; il y eut bien des massacres qui sont restés célèbres : ainsi, le 14 juillet 1789, la prise de la Bastille, l'ancienne prison où les rois de France enfermaient les prisonniers, souvent injustement ; l'année suivante, la fête de la Fédération dans laquelle on célébra l'anniversaire de la prise de la Bastille et qui dès lors a été célébrée chaque année comme fête nationale ; la journée du 10 août 1792, dans laquelle le peuple de Paris assaillit le château des Tuileries, massacra la garnison suisse qui le défendait et le saccagea ; la condamnation et la mort de Louis XVI qui fut exécuté le 21 janvier 1793 ; le régime de la Terreur qui régna pendant près de deux ans et fit un nombre de victimes incalculable : la guillotine fonctionnait en permanence ; à Lyon on mitraillait, à Nantes on noyait ceux qui étaient dénoncés par ce qu'on appelait le Comité de salut public. Pendant que cette agitation régnait, le pays était encore attaqué par les monarques voisins qui voulaient empêcher la révolution de se répandre chez eux ; mais les armées françaises furent partout victorieuses et il arriva en effet ce que les rois redoutaient, c'est que la révolution gagna toute l'Europe.

II. Pendant tous ces événements, les députés du peuple travaillaient à changer l'organisation de la France. Ils abolirent ce qu'on a désigné sous le nom d'*ancien régime*, c'est-à-dire les distinctions entre les hommes, entre les nobles et le peuple, entre le clergé et les laïques. Ils décrétèrent ce qu'on a appelé la *Déclaration des droits de l'homme*, savoir que les hommes naissent libres et égaux, qu'ils doivent en conséquence tous être protégés de la même manière par la loi et jugés tous par elle de la même façon. Les diverses libertés dont nous jouissons aujourd'hui furent également admises : la liberté de croyance, la liberté d'écrire, d'imprimer et de publier ses pensées, la liberté de se réunir, à la condition de ne pas troubler l'ordre public. Les anciens impôts furent supprimés et remplacés par l'impôt foncier, l'impôt personnel ou mobilier et l'impôt des patentes ; c'est à peu près ceux que nous avons aujourd'hui. La liberté du travail et du commerce fut reconnue. La France fut divisée, non plus en provinces, mais en départements, il y en eut 83. La royauté fut d'abord maintenue, puis supprimée et la république proclamée. A côté de toutes ces choses, la Révolution décréta l'unité des poids et mesures, qui fut le mètre, et l'application du système décimal à ces mesures, même à celles du temps. Le calendrier républicain remplaça le calendrier grégorien. L'année commençait le 22 septembre (à partir de 1792) et comprenait douze mois de trente jours chacun, qui reçurent des noms en rapport avec la température ou la nature. Le calendrier républicain cessa d'être en usage au 1^{er} janvier 1806.

L. J.

Napoléon.

INTRODUCTION. — Avez-vous déjà entendu parler de Napoléon ? — Par quoi le connaissons-nous en Suisse ? — Par l'acte de médiation. — Par quoi encore ? — Ménard, Brune. Pendant ces quelques instants, je veux vous présenter la vie militaire de Napoléon.

EXPOSITION. — I. Il naquit en 1769 à Ajaccio, ville de Corse, où son père était avocat. De simple fils d'avocat, il s'éleva rapidement au grade de premier général de France. A peine âgé de vingt-huit ans, il conduisait à la victoire les armées françaises en Italie (1797). Il battait les Piémontais à Mondovi et les Autrichiens à Lodi. Les Autrichiens envoyèrent contre Napoléon quatre armées, mais il les battit dans les sanglantes batailles de Castiglione, Bassano, Arcole et Rivoli. Après ces victoires de la campagne d'Italie, Napoléon marche sur Vienne et force les Autrichiens à signer la paix de Campo-Formio en 1797.

II. — Poussé par son ambition, Napoléon voulait conquérir le monde ; il descendit en Egypte l'année suivante (1798) ; lorsque l'Egypte serait conquise, Napoléon se dirigerait vers la Palestine et prendrait ensuite le chemin de l'Inde. Mais vous savez, « l'homme propose et Dieu dispose » ; après quelques succès, une terrible maladie, la peste noire, envahit son armée. Alors voyant qu'il n'y avait plus rien à espérer en Egypte, il revint en France. Ce fut la campagne d'Egypte (1798-1799).

III. — Les ennemis de Napoléon voyaient-ils avec plaisir sa puissance croissante ? — Que firent-ils pour l'écraser ? — Ils se coalisèrent contre lui et la Suisse fut le théâtre de la guerre ; on se battit jusque sur les cols des montagnes ; finalement les Français l'emportèrent dans la grande bataille que vous savez. (Zurich 1799.)

Pendant ce temps, Napoléon devenait premier consul ; il occupa cette charge jusqu'en 1804, date à laquelle il devint empereur.

IV. — De nouveau les puissances ennemies se liguèrent contre Napoléon, mais celui-ci était très énergique et, sans s'effrayer, il court attaquer les armées allemandes et russes concentrées à Austerlitz, là, en quatre heures, il défait les Allemands et les Russes ; ceci se passait en 1805.

Les adversaires vaincus signèrent de mauvaise foi le traité de Presbourg. Bientôt après les Prussiens se révoltèrent, mais Napoléon les battit de nouveau à Iena en 1806. Les Russes se soulevèrent à leur tour, mais, après la sanglante bataille d'Eylau, la Russie dut se soumettre et signer le traité de Tilsit en 1807.

Encore une fois, les puissances européennes se coalisèrent contre le puissant Napoléon, mais ce fut en vain ; dans la terrible bataille de Wagram, il anéantit ceux qui voulaient l'abattre, on signa alors le traité de Vienne en 1809.

V. — Jusqu'en 1812 Napoléon est toujours vainqueur ; mais, dès ce moment, on assiste à sa décadence. C'est à cette époque que Napoléon commence la funeste campagne de Russie (1812). Il avait réuni une armée de 500 000 hommes, la plus formidable qu'on ait vue. On voyait des soldats de toutes les nations vaincues. Environ 120 000 Français, 30 000 Autrichiens, 20 000 Prussiens, 10 000 Suisses et des milliers d'Espagnols, Portugais, Polonais, Italiens. Cette armée, qu'on appelait « la grande armée », égalait presque les deux armées russe et japonaise réunies dans la guerre actuelle. Napoléon prit Moskou, après un terrible combat ; mais comme en Egypte la maladie envahit l'armée ; la faim et le froid forcèrent

Napoléon à opérer la retraite. Des 500 000 hommes partis, 25 000 seulement purent regagner la France.

VI. — Après ce revers, les ennemis de Napoléon relevèrent la tête ; ils s'unirent et, en 1813, dans la bataille de Leipzig, qui dura trois jours, les 16, 17 et 18 octobre, Napoléon fut vaincu. Celui-ci, poursuivi jusque dans Paris, dut se rendre et fut exilé à l'île d'Elbe.

En février 1815, il s'échappa de l'île d'Elbe, il regagna la France, fut acclamé par ses soldats et reprit les rênes du pouvoir ; mais, en juin 1815, dans la dernière et décisive bataille de Waterloo, Napoléon subit un désastre irréparable. Prisonnier des Anglais, il fut relégué à Ste-Hélène, île déserte et désolée au milieu de l'océan Atlantique ; il mourut là en 1821. J. S.

RÉDACTION

Le sapin des Alpes.

Le sapin est un arbre de la montagne ou de l'extrême nord. Dans la plaine, il s'uniformise et sa silhouette y devient celle d'une pyramide dessinée par un géomètre : les branches, à égale distance les unes des autres, ont toutes le même port, la même inclinaison, et décroissent régulièrement de la base au sommet. Ce sapin-là, cher aux forestiers et aux scieurs de long, a mauvaise réputation dans le monde des artistes : c'est un arbre massif, sans jour, ni transparence, qui masque le paysage plus encore qu'il ne l'enrichit, et dont la forme, toujours la même, offre peu de prise à la fantaisie de l'imagination. Il produit cependant d'admirables effets d'ensemble, et rien n'est brillant comme certains coups de soleil sur le sol tapissé de mousse des sapinières antiques, aux vieux troncs ébranchés.

Mais contre les pentes des Alpes, sur les corniches des rochers, dans les creux des vallées et les oasis des hauts pâturages, le sapin prend une tout autre physionomie ; il a de l'imprévu, il est étonnant de variété. Il se plie aux circonstances, il s'en arrange avec une sorte d'industrie, et ce qui, dans sa forme, répondait mal aux perspectives horizontales de la plaine, s'harmonise avec les perspectives ascendantes de la montagne. Les dentelures de ses cimes échelonnées reproduisent celles des arêtes, et leur profil pyramidal se prête à mille accidents, comme celui des pics dont la silhouette se dessine sur le ciel. Il est des sapins de flèche rivalisant avec les aiguilles du granit ; il en est qui s'abritent dans quelque trou de rocher comme une statue dans sa niche ; il en est qui s'écrasent sur le sol comme pour s'effacer sous le vent ; il en est qui rampent entre les blocs épars et les enlacent de leurs racines tortueuses ; il en est qui se ramifient dans les airs et provoquent la tempête de leurs vieux bras éraillés ; il en est dont les masses puissantes ont la fière solidité des assises du gneiss ; il en est qui se dressent magnifiques, avec la majesté des plus fiers sommets, indifférents au fracas des avalanches et aux violences de l'ouragan.

Le sapin des Alpes, tel qu'on le rencontre dans les bas-fonds abrités des vallées supérieures, seul ou dispersé en groupes sur la pente accidentée du pâturage, est plus fort, plus vigoureux que celui de la plaine. On ne l'y voit pas se dépouiller de ses branches inférieures comme ceux qui croissent dans la forêt. Il se drape, au contraire, dans sa longue robe trainante, aux plis richement étoffés. Le feuil-

lage n'en est pas formé d'aiguilles seulement, mais aussi de longues barbes qui pendent, grises ou noires. Aucun rayon de soleil ne saurait traverser une masse aussi compacte, et pourtant il y a des profondeurs et des trouées dans ce fouillis. Tous les chamois et tous les écureuils de la montagne pourraient trouver place sous ces branches qui s'inclinent jusqu'à terre et dans les entrelacements de ces rameaux innombrables. Heureuses les créatures qui s'y abritent ! A part le feu du ciel, elles n'ont rien à craindre. Le vent a trouvé à qui parler. L'arbre plie, mais en se contractant. C'est de tous ses rameaux, de toute sa masse et de tout son poids qu'il résiste à la rafale. Quelques moments encore, cette tempête passera comme il en a passé tant d'autres, et le vieil athlète, tranquille et débonnaire, ne se souviendra ni de ses combats, ni de sa victoire.

(L. S.)

EUG. RAMBERT.

(Alex. Calame, sa vie et ses œuvres.)

ARITHMÉTIQUE

(Suite).

15. L'acide sulfurique a une densité de 1,84. Que pèserait brut, une bonbonne contenant 37,5 l. d'acide sulfurique, la bonbonne vide ayant un poids équivalant au 20 % de son contenu ? *Rép. : 64,8 kg.*

16. Les 4,5 cl. de mercure contenus dans un baromètre pèsent 61,2 g. Quelle est la densité du mercure ? *Rép. : 13,6.*

17. Un tas de foin long de 10,8 m., large de 4,25 m., haut de 5 1/2 m. pèse 20 196 kg. Quelle est la densité du foin ? *Rép. : 0,08.*

18. Un seau vide pèse 2,3 kg. ; plein d'eau il a un poids de 8,55 kg. et plein de lait, 8 3/4 kg. Quelle est la densité du lait ? *Rép. : 1,032.*

19. Une tablette de marbre longue de 1,15 m., large de 6 dm., épaisse de 5 cm. pèse 96,6 kg. Quelle est la densité du marbre ? *Rép. : 2,8.*

20. Une feuille de laiton longue de 24 cm., large de 1 dm., épaisse de 7,5 mm. pèse 1,35 kg. Quelle est la densité du laiton ? *Rép. : 7,5.*

21. Une plaque de liège, longue de 5 dm., large de 18 3/4 cm., épaisse de 48 mm., pèse 1,08 kg. Quelle est la densité du liège ? *Rép. : 0,24.*

22. On a payé à f. 0,20 le l. 42 f. pour un tonneau de pétrole pesant brut 200 kg. La tare étant du 16 %, on demande la densité du pétrole ? *Rép. : 0,8.*

23. Un tonneau vide pèse 27 kg., plein d'eau 277 kg. et plein de vin 276 kg. Quelle est la densité du vin ? *Rép. : 0,996.*

24. Un presse-papier en agathe a 4 cm. de long, 4 cm. de large et 4 cm. d'épaisseur. Il pèse 161,6 g. Quelle est la densité de l'agate ? *Rép. : 2,55.*

25. Un cube en ivoire a 1 1/2 cm. de côté. Il pèse 6,48 g. Quelle est la densité de l'ivoire ? *Rép. : 1,92.*

Recherche du volume, connaissant la densité.

Cherchez le volume représenté par : 108 kg. de bois, densité 0,5. — 24 kg. de soufre, densité 2. — 4 t. de fer, densité 8. — 45 kg. d'huile, densité 0,9. — 23 g. de plomb, densité 11,5. — 14 t. de marbre, densité 2,8. — 210 g. d'argent, densité 10,5. — 136 g. de mercure, densité 13,6. — 1,2 t. de liège, densité 0,24. — 386 g. d'or, densité 19,3.

PROBLÈMES

26. Un tas de foin pèse 36 q. Quel est son volume, la densité du foin étant 0,075 ?

Rép. : 48 m³.

27. Un tas de sable pèse 8,96 t. Quel est son volume, la densité du sable étant 1,6 ?

Rép. : 5,6 m³.

28. Quel est le volume d'une poutre de chêne pesant 397,5 kg., si la densité du chêne est de 0,75 ?

Rép. : 0,53 m³.

29. Une planche de prunier pèse 34,8 kg. Combien faudrait-il de planches semblables pour faire 1 m³, la densité du prunier étant 0,87 ?

Rép. : 25.

30. Une planche de sapin pèse 26 kg. Quelle est sa valeur à f. 50 le m³, la densité du sapin étant de 0,52 ?

Rép. : 2,50 f.

31. Combien 5643 kg. d'eau de mer font-ils de litres, la densité de l'eau de mer étant 1,026 ?

Rép. : 5500 l.

32. Quel sera à fr. 2,15 le litre, la valeur de 36,6 kg. d'huile d'olive, densité 0,915 ?

Rép. : 86 f.

33. Une lampe a brûlé 2 ¹/₅ kg. de pétrole en 22 jours. Quelle est en cl. la quantité de pétrole brûlé chaque jour, densité 0,8 ?

Rép. : 25 cl.

34. Un laitier achète 155 832 kg. de lait à 12,5 c. le kg. Il revend ce lait f. 0,48 le litre. Quel est son bénéfice sachant qu'il a des frais s'élevant au 20 % du prix d'achat, densité 1,032 ?

Rép. : 3805,20 f.

F. MEYER.

RÉCIT

La mésange¹.

Une vieille dame habitait à la campagne avec son chat nommé Mistigris. La maison était blanche avec un toit rouge ; on y entraît par un perron, c'est-à-dire un escalier de pierre, comme celui de l'école, qui avait cinq marches et une rampe en fer.

Le jardin, devant la maison, était entouré d'un mur blanc, au-dessus duquel on pouvait passer la tête, et il était tout plein de soleil, parce que les poiriers, les pruniers et les cerisiers n'étaient guère plus hauts que le mur ; mais, en face du perron, il y avait un très gros marronnier, plus grand que celui de notre cour, qui donnait un bel ombrage sur la maison. Les arbres à fruit étaient placés sur deux rangs et, entre eux, on voyait une corbeille de belles fleurs ; au mois de mai, on aurait dit d'une place de fête où les abeilles, les oiseaux et les papillons ne cessaient de passer et de se balancer.

Chaque jour, après déjeuner, la vieille dame venait s'asseoir sur un fauteuil d'osier, au bas du perron ; elle mettait ses lunettes et elle faisait de la tapisserie, en levant les yeux de temps en temps sur le marronnier où les feuilles remuaient doucement et faisaient un chuchotement comme certains élèves qui se figurent qu'on ne les entend pas.

Mistigris, qui ne quittait jamais sa maîtresse, s'installait sur la dernière marche. Assis, la queue sous les pattes, sans boucher il regardait les abeilles, les papillons qui tournaient autour des fleurs. Des grains d'or remuaient dans ses yeux et il avait l'air d'écouter avec ses yeux, le bruit d'une charrette sur la route, le sifflet du chemin de fer très loin. Si une mouche s'approchait, il faisait

¹ Extrait de « La Maternelle », de Léon Frapié.

un mouvement de tête ; il surveillait aussi, de côté, sa maitresse qui travaillait ; et, quand, il avait bien vu que rien n'était changé dans le monde, il se léchait les pattes, se mettait en rond et dormait.

Un jour, comme la vieille dame allait s'asseoir dans son fauteuil d'osier, voilà qu'elle entend des cris d'oiseaux, ah ! mais des cris aigus, précipités, affreux, et elle voit deux mésanges qui voletaient comme des perdues autour du marronnier ; les ailes battaient vite et faisaient penser à des mains malheureuses qui tremblent, qui ne savent pas où se poser ; les petits oiseaux approchaient des branches, s'éloignaient, approchaient encore : Mistigris était dans l'arbre auprès d'un nid où les petits montraient leur bec, et c'était le père et la mère qui criaient pour le chasser.

Aussitôt la vieille dame, tout effrayée, appelle : « Mistigris ! Mistigris ! » mais il ne veut pas venir ; alors elle cherche quoi faire, elle ramasse des cailloux et les lance entre les branches.

Mistigris tourne bien la tête brusquement, d'un côté, de l'autre, comme un mal-facteur inquiet, mais les cailloux ne l'atteignent pas ; il se jette sur le nid et vite, vite il croque les petits, malgré l'égosillement affreux des deux mésanges.

Il descend de l'arbre, en voulant avoir l'air ignorant et tranquille ; mais avec des précautions de poltron, il avance une patte, puis l'autre, lentement.

Dès qu'il est à terre, la vieille dame pleurante et indignée le gronde sévèrement.

— C'est abominable ce qu'il a fait là, et il n'a pas d'excuse, il venait de déjeuner ; et quand même il aurait eu faim, jamais, jamais il ne devait manger les petits oiseaux.

Mistigris rampait, levait à moitié sa tête sournoise, il voulait faire croire qu'il ne savait pas : on lui avait appris que c'était bien d'attraper les souris, alors il attrapait toutes les petites bêtes.

— Non ! la dame disait qu'il ne devait jamais tuer, même des souris ; car les souris sont de pauvres animaux qui ne font pas grand dégât.

Et elle le chassa en jetant son dernier caillou : Allez-vous-en, vilain monstre !

Mistigris s'en alla boucher dans la maison dont la porte restait ouverte.

Le lendemain, comme d'habitude, après le déjeuner la dame vint s'asseoir au bas du perron, à l'ombre. Mistigris derrière elle arrive, en s'étirant comme un paresseux ; il se place sur la dernière marche. Aussitôt, oh ! mon Dieu ! une plainte déchirante sort du marronnier. C'est la mésange, la mère des petits oiseaux mangés, qui est perchée près du nid vide et qui reconnaît Mistigris. Elle lui envoie un cri, quelque chose comme un cui, cui prolongé, mais non, un cri impossible à répéter et qui doit signifier : « rends-moi mes petits, rends-moi mes petits ».

Et voilà cette plainte qui continue lente, pénétrante, toujours pareille. Alors, ce même gémissement, sans arrêter, toujours, toujours, cela fait une tristesse qui reste dans l'air comme du gris de brouillard et qui s'élargit, toujours, toujours.

Les autres oiseaux du jardin se taisent, on dirait que les feuilles cessent de bouger, que les fleurs se baissent, que les papillons se cachent.

Ce n'est pas seulement une plainte d'oiseau que l'on entend, c'est bien plus grand : c'est une plainte de maman ! On dirait qu'il y a aussi l'arbre, le soleil, le ciel qui pleurent avec la mésange. Figurez-vous toutes les choses qui pleurent

autour de vous. Sachez alors que toutes les mamans du monde, les mamans des enfants et les mamans des animaux pleurent de la même manière quand on leur a pris leur petit, puisque l'on a fait du mal à la vie que nous respirons, puisque c'est tout qui souffre du même coup, c'est la maison et c'est la rue !

Les chats ne comprennent pas le langage des oiseaux ; mais Mistigris a compris tout de suite la mésange, comme si c'était sa mère à lui, qui pleurait ! « Cui, cui, rends-moi mes petits, rends-moi mes petits ! »

Il a regardé vite, là-haut, dans le marronnier, puis le voilà qui fait semblant de ne pas entendre, il tourne le front du côté des poiriers et des pruniers, il s'occupe des mouches qui volent là-bas, il cligne ses yeux, comme si leur poussière d'or le gênait, et il a l'air de compter les fleurs penchées, plus loin encore, tout là-bas.

Mais la mésange est toujours là, sur la branche, qui lève son petit bec, et le baisse et le relève, droit vers lui, sans arrêt, toujours, toujours, pleurant la même plainte : « rends-moi mes petits, rends-moi mes petits ! »

Malgré lui, peu à peu, Mistigris ramène ses moustaches devant l'arbre, il les incline et flaire attentivement la pierre du perron à ses pieds.

Mais la mésange continue de crier.

Et peu à peu, la tête de Mistigris se relève, il faut qu'il regarde ! il faut qu'il entende ! il faut qu'il reste là, les yeux fixés sur la mésange qui le harcèle.

Alors les cris de la maman qui se penche et se redresse sans faiblir, sont comme des aiguilles que chaque balancement enfoncerait, des frissons remuent le dos de Mistigris, ses poils font l'effet de l'herbe soufflée par le vent. Il se tient de plus en plus tendu d'attention, forcé de laisser entrer toute la peine et tout le reproche de la mère. Et le voilà torturé aussi de cette tristesse de toutes les choses qui se jette et s'amasse en lui. Il ouvre encore la bouche pour miauler, aucun bruit ne sort. Il veut se détourner, mais non, sa tête revient, il faut qu'il écoute.

Encore des frissons le long de son corps, et la plainte frappe sans rémission, toujours pareille, et il est malheureux, il ne peut rien, rien. Cela devient tellement intolérable qu'il arrive à faire vers sa maîtresse, un miaulement suppliant :

— Je t'en prie, délivre-moi, fais-la taire.

La vieille dame écoute l'oiseau, malheureuse aussi, les deux mains sur les genoux, ayant laissé tomber sa tapisserie par terre. Elle répond tout bas, gravement :

— Non, non, Mistigris, tu as mangé ses petits.

Mistigris reste cloué là et ne répète même pas son miaulement misérable.

Tout à coup, il essaie encore de jeter sa tête de biais, son dos tressaille d'une secousse violente et ses oreilles s'aplatissent : voilà qu'il a peur !

En effet, le cri de la mère change ; maintenant c'est un cri de colère : « Ah ! tu ne veux pas me rendre mes petits ! » C'est un cri de colère terrible, irrésistible ; il révolte l'air tout autour.

Et un oiseau arrive près de la mésange, sur une branche : c'est le père des petits oiseaux mangés.

— Va ! va ! crie la mère.

Alors, excité, le père s'envole, fait un cercle, sans bruit, vers Mistigris et revient à l'arbre. Mistigris effrayé ne bouge pas et, malgré ses prunelles qui ne

veulent pas, il voit l'oiseau ! Il entend le silence des ailes, il sent leur battement.

— Va ! va !

Alors le mâle décrit des courbes de plus en plus rapprochées de Mistigris, et chaque fois aussi il revient se percher de plus en plus près de Mistigris. Il ne le quitte pas, il le vise, il mesure la distance, le voici sur la plus basse branche, le voici sur la rampe du perron, le voici sur une marche.

Mistigris baisse le cou, il respire en dessous, de côté, il ne peut plus bouger ; le cri terrible de la mère le paralyse.

Et soudain, oui, là vraiment, le petit oiseau pas plus gros qu'une noix s'abat sur le front du chat, entre les oreilles et tiens donc, tiens donc, à coups de becs, furieusement, sur son nez ; tiens donc, méchant ! mangeur de pauvres petits innocents.

Puis il s'envole, va rejoindre la mère mésange.

Un grand silence. Tout le jardin regarde Mistigris.

Mistigris abattu, sentant que toute la nature est contre lui, toutes les choses et tout ce qui respire, ne pouvant plus rester devant l'arbre, ne pouvant plus rester devant les plantes, ni devant la lumière, Mistigris se coule misérable, la tête basse, la queue basse, vers la maison, il se traîne dans un coin noir.

Et tous les jours, au moins pendant un mois, dès que Mistigris, après le déjeuner, apparaissait auprès de sa maîtresse, la mère mésange était là, dans l'arbre, qui l'attendait et qui commençait aussitôt sa plainte déchirante, incessante et toujours pareille : « cui, cui, rends-moi mes petits, rends-moi mes petits. »

Mistigris l'écoutait, la tête fixe.

Puis, le mâle arrivait.

Mais Mistigris s'en allait dès qu'il le voyait voler en rond et s'approcher.

Enfin, Mistigris, n'eut plus le courage de se poser sur le perron. Il descendait les cinq marches, apercevait la mésange dans l'arbre et s'en retournait...

Cette bonne mésange, ses petits lui ont été rendus ; le nid est refait ; le nid est habité.

Mistigris a regardé le nid renaître, du haut du perron et un jour il a compris qu'il était pardonné. Il revient s'asseoir à sa place ordinaire sur la dernière marche, auprès de la vieille dame qui fait de la tapisserie.

La mère mésange ne se plaint plus ; on voit sa tête qui sort du nid. Elle et Mistigris restent des heures à se regarder, sans crainte, sans méchanceté.

Mistigris devenu très sage songe profondément. Il songe qu'une maman de mésange est plus forte qu'un chat armé de ses griffes et de ses crocs ; il songe à cette chose qui torture les chats mangeurs d'oiseaux ; il songe à cette chose qui fait renaître les petits oiseaux mangés.

De temps en temps, le mâle apporte la becquée. La mère se lève, les petits becs s'agitent dans le nid.

Alors, Mistigris fait semblant d'avoir entendu du bruit dans la maison ; il se dérange tout doucement et se pose, tournant le dos à l'arbre. (M.-B.)

ERRATA

Au précédent numéro, page 106, lisez *khoumouis* au lieu de *khoumonis* et à la ligne suivante : cuir *fumé* au lieu de cuir *fermé*.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

BLONAY. — Le poste de pasteur de la paroisse de Blonay est au concours. Adresser les demandes d'inscription au Département de l'Instruction publique et des Cultes, avant le 28 février prochain, à 6 heures du soir.

NOMINATION

Dans sa séance du 17 février le Conseil d'Etat a nommé :
Pasteur de la paroisse de St-Cergues, M. le ministre Eugène Hechler.

ECOLES NORMALES

Examens d'admission

Les **examens d'admission** aux Ecoles normales auront lieu les jours ci-après :

a) Pour la **IV^e classe des garçons**, les mardi et mercredi 11 et 12 avril.

b) Pour la **III^e classe des jeunes filles**, les mercredi et jeudi 12 et 13 avril.

Ils commenceront chaque jour à **7 heures du matin**.

Les jeunes gens qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 1^{er} avril prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

- a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront leur acte d'origine ;
- b) Un certificat de vaccination ;
- c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;
- d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Pour être admis, les aspirants doivent être âgés de **15 ans**, au minimum, et les aspirantes de **16 ans** dans l'année courante ; être exempts d'infirmités qui pourraient être préjudiciables aux fonctions de l'enseignement, et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**. Ce programme sera envoyé sur demande. H30478L

Lausanne, le 26 janvier 1905.

F. GUEX, directeur.

I nstitut pour	B ègues
Directrice : M ^{lle} WENTZ	Consultations
Villa Verte, Petit-Lancy	tous les jours
GENÈVE	de 1 à 4 h.
A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.	Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

Ecoles Normales

Les examens de brevet de capacité des aspirants et aspirantes à l'enseignement primaire sont fixés du **mercredi 29 mars au samedi 8 avril suivant.**

Les aspirants et aspirantes **non élèves des Ecoles normales** doivent s'adresser par écrit au Département de l'Instruction publique et des Cultes, service des cultes, avant le **20 mars**, et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Le **règlement** et l'**horaire** de ces examens seront envoyés sur demande par le directeur des Ecoles normales. H30477L

Lausanne, le 26 janvier 1905.

Le Chef du Département,
CAM. DECOPPET

Deux jeunes filles ou deux garçons

ont excellente occasion d'apprendre l'allemand dans sérieuse famille d'ancien professeur, au Berner-Oberland. Bonne école secondaire à fréquenter ou leçons particulières; langues et musique.

Adresser les offres sous chiffres O. H. 4511 à **Orell Füssli Annoncen, Berne.** O. H. 4511

BRUXELLES - VIENNE
PARIS - GENÈVE

Couronné

CHICAGO - LONDRES
MAGDEBOURG

POUDRE STOMACHIQUE UNIVERSELLE

de P. F. W. BARELLA

Eprouvée et reconnue depuis 25 ans! Tous ceux qui souffrent de l'estomac devraient l'essayer, car elle fait disparaître **de suite les douleurs et langueurs, même anciennes.** On envoie des **échantillons gratuits** contre les frais de port du dépôt principal, à Berlin. — Renseignements gratuits.

En boîtes de 2 fr. et 3 fr. 20.

P. F. W. Barella *Friedrichstrasse 220
Berlin S. W. 48*

Dépôt à Lausanne chez Auguste AMMANN, pharmacien.

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Medaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour la **Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers**

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

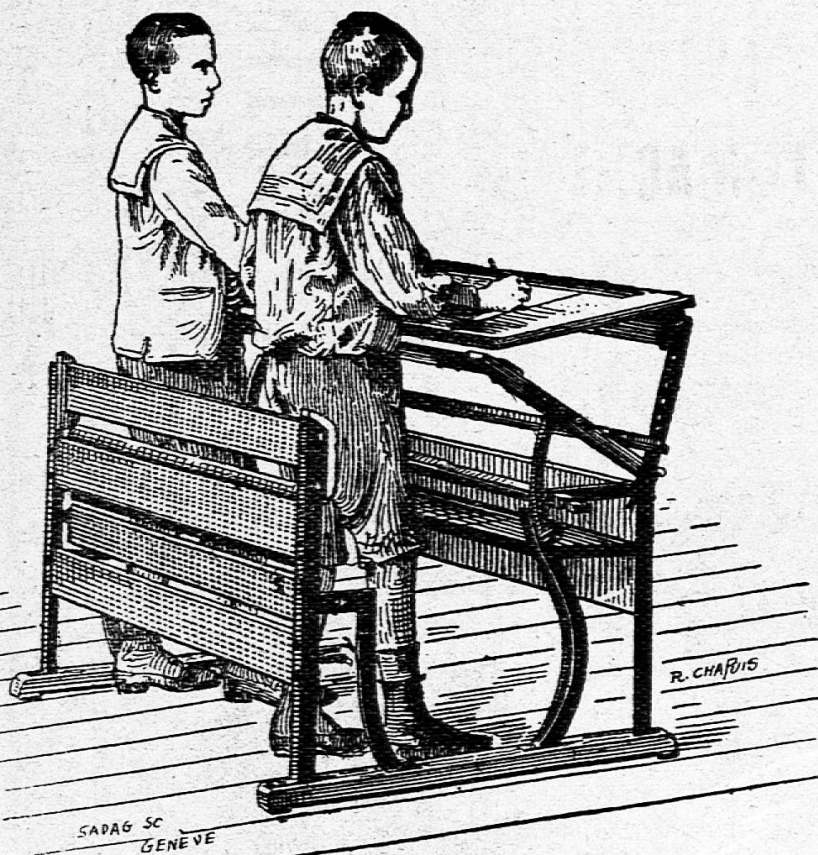
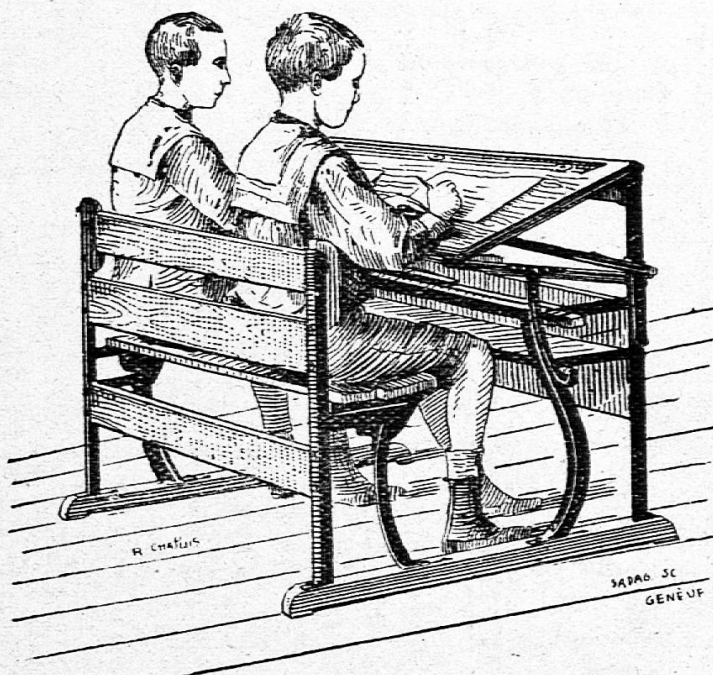
PU PITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Revel + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire



L'Orphéoniste

Nouvel Harmonium portatif

Nous pouvons enfin offrir à notre clientèle l'instrument si souvent demandé : un **harmonium transportable**, de dimensions restreintes, et conservant malgré tout son caractère. **L'Orphéoniste**, quoique d'un prix bien modeste joint encore à ces qualités celles d'être solide et de posséder un son des plus agréables, noble et doux, et cependant puissant.

Il est d'une utilité incontestable par exemple pour le Missionnaire, l'Évangéliste et devient indispensable aux Sociétés Chorales, ainsi qu'aux petits Orchestres. C'est aussi l'ami du Débutant.

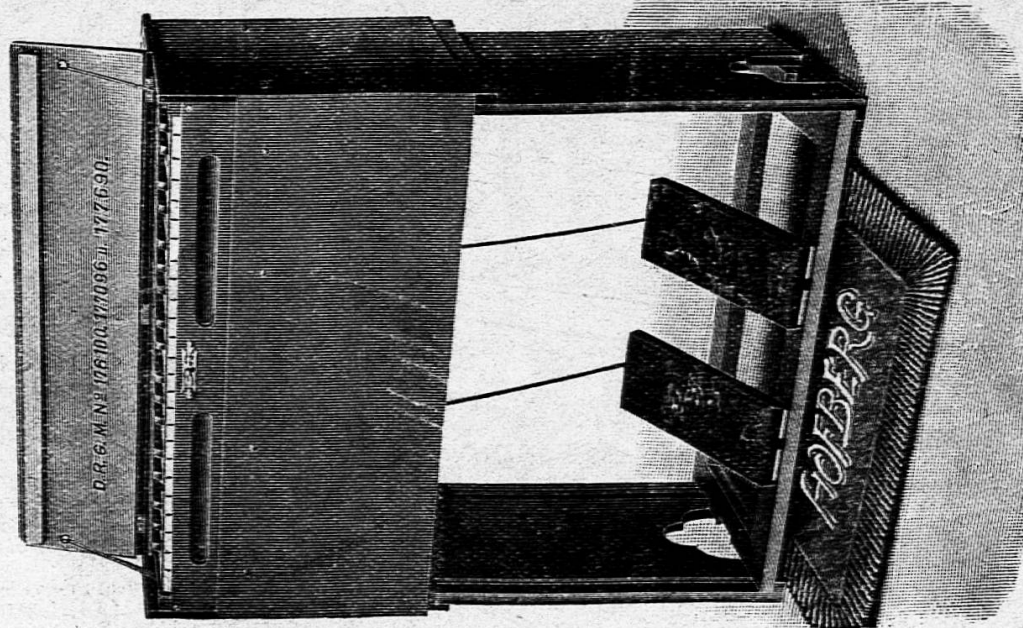
Dimensions :

Ouvert : hauteur 77cm, longueur 64cm, larg. 30cm. — Fermé : 34 × 64 × 30cm.
L'ORPHEONISTE a 1 jeu 8', 3 1/2 octaves mi-la, 42 touches,
 et ne coûte que **Fr. 98.**—

POTISCH FRÈRES

Facteurs de Pianos et Harmoniums à LAUSANNE

— Succursale à VEVEY —



Plié et fermé, cet Harmonium représente une malle portée au moyen d'une poignée en cuir placée derrière l'instrument. Poids 13 kg.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XXI^{me} ANNÉE — N° 9.



LAUSANNE — 4 mars 1905.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIG·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD :

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



ECOLES NORMALES

Examens d'admission

Les examens d'admission aux Ecoles normales auront lieu les jours ci-après :

a) Pour la **IV^e classe des garçons**, les mardi et mercredi 11 et 12 avril.

b) Pour la **III^e classe des jeunes filles**, les mercredi et jeudi 12 et 13 avril.

Ils commenceront chaque jour à **7 heures du matin**.

Les jeunes gens qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 1^{er} avril prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront leur acte d'origine ;

b) Un certificat de vaccination ;

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Pour être admis, les aspirants doivent être âgés de **15 ans**, au minimum, et les aspirantes de **16 ans** dans l'année courante ; être exempts d'infirmités qui pourraient être préjudiciables aux fonctions de l'enseignement, et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**. Ce programme sera envoyé sur demande.

H30478L

Lausanne, le 26 janvier 1905.

F. GUEX, directeur.

Jeune fille

trouve bonne pension ; occasion d'apprendre l'allemand et le ménage dans famille d'un employé fédéral à Thoun. Maison et vue pittoresque. Prix très modéré.

Adresser les offres sous initiales O. H. 4510 à **Orell Füssli Annoncen, Berne.**

O. H. 4510

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour la **Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers**

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE.

VIENT DE PARAÎTRE

- Morgarten.** Pièce en 4 actes en vers, par VIRGILE ROSSEL. 1 fr. 50
Quelle est la meilleure sténographie? par J.-P.-A. MARTIN, chef du service sténographique de l'Agence Reuter, à Londres. 1 fr.
Louis XIV et la Grande Mademoiselle (1652-1693), par ARVÈDE BARINE. 3 fr. 50
Les Drames de l'histoire, par le COMTE FLEURY. 3 fr. 50
Hector Berlioz. 1803-1869. Sa vie et ses œuvres, par J.-G. PRODHOMME. 5 fr.
Histoire de ma vie. par GEORGE SAND. (Collection pour jeunes filles). 3 fr. 50
Sur la pierre blanche. Roman, par ANATOLE FRANCE. 3 fr. 50
La guerre universelle. Roman, par AUG. NIEMANN. Traduit de l'allemand. 3 fr. 50
Le Prisme. Roman, par PAUL et VICTOR MARGUERITTE. 3 fr. 50
Sur la Grand'Place. Scènes du temps de la Réforme. Pièce en 3 actes, par JEAN MEZEL. 1 fr. 50
L'Abeille domestique. Son élevage et ses produits, par L. ICHES. 3 fr.
Je sais tout, Magazine encyclopédique illustré. N° 1 60 c.
(Le N°s suivants se vendront au prix de 1 fr. 40.)
Exercices combinés d'orthographe, d'analyse et de composition, par J. MAGNENAT, professeur. 70 c.

LA 1^{re} LIVRAISON

Les grandes cultures du monde

Envoi à l'examen sur demande.

M^{CE} BOREL & C^{IE} - NEUCHÂTEL
SUISSE



DESSIN GRAVURE
• CARTES GÉOGRAPHIQUES •
CARTES HISTORIQUES • STATISTIQUES ET MURALES
PLANS DE VILLES • PANORAMAS • DIAGRAMMES
POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE.
TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES
POUR COURS ET CONFÉRENCES.
• CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE •

I**nstitut pour**

Directrice : M^{lle} WENTZ
Villa Verte, Petit-Lancy
GENÈVE
A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

B**ègues**

Consultations
tous les jours
de 1 à 4 h.
Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

!! INSTITUTRICE !!

Famille habitant Jura bernois cherche, pour deux fillettes, institutrice protestante, de langue française, chaudement recommandée, ayant santé robuste. Connaissant de préférence anglais, allemand, musique, aimant beaucoup les enfants. ayant, si possible, été dans famille auprès d'enfants. — Bons appointements. — Ecrire à Madame Boillat-Japy, à **Reconvilier (Jura bernois)**.



✻ Au Vêtement Moderne ✻

F. KOCHER, Rue Pépinet, 2, LAUSANNE

VÊTEMENTS SOIGNÉS

pour Messieurs et Jeunes Gens, Costumes pour Garçonnetts

Vêtements de cérémonie, Complots pour Velocemans et Touristes

Manteaux et Pardessus de toutes saisons

= Pèlerines, Flotteurs, Pantalons fantaisie =

VÊTEMENTS SUR MESURE

P. BAILLOD & C^{IE}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVREURIE

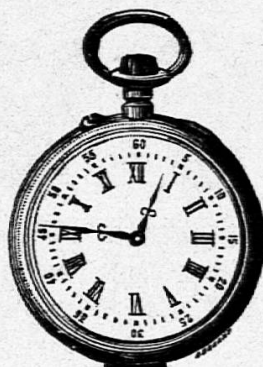


CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.



LAUSANNE

Place Centrale



Chronomètres

Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.